

Extra-scolaire

De nombreuses possibilités d'accueil s'offrent aux enfants parmi les structures municipales ou associatives. Les enfants ont la possibilité de pratiquer de nombreuses activités. Le choix est large et les niveaux de pratique adaptés à chacun. La Ville propose également des aides financières, afin de rendre accessibles ces activités au plus grand monde.

Vacances

Pendant les vacances scolaires, les enfants peuvent être accueillis en centres de loisirs. La Ville d'Annemasse apporte également une aide financière...



Ecole municipale des sports

Passerelle entre l'école et les clubs sportifs, la ville propose aux jeunes par le biais de son École Municipale des Sports (EMS) des mercredis et/ou...



Aides financières

La Ville d'Annemasse propose différentes aides financières pour des activités aussi bien sportives que culturelles.

- ATOUT-JEUNES
- BONS VACANCES
- ECOLE DES BEAUX-ARTS DU GENEVOIS

ANNEMASSE
à vivre ensemble
☎ 04 50 95 07 00

MAIRIE D'ANNEMASSE
BP 530
74107 Annemasse cedex

HORAIRES :
Du Lundi au Vendredi :
9h > 12h & 13h30 > 17h